



Séolis s'inscrit dans la démarche pédagogique conduite par le groupement ornithologique des Deux-Sèvres

lundi 21 février 2022, par [lpe](#)

SÉOLIS, acteur majeur de l'Énergie en Deux-Sèvres, a souhaité apporter son soutien au Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) en accompagnant 4 écoles du département sur la partie pédagogique du projet « **Influence des grandes infrastructures sur l'avifaune de plaine : une approche multi-espèces et multi-échelles** ».

Dans le cadre de sa démarche RSO, le groupe SÉOLIS agit pour le respect des espaces naturels et la préservation de la faune et de la flore, l'objectif principal étant de limiter au maximum l'impact de ses activités en milieux extérieurs (intégration des constructions dans les milieux naturels, prise en compte de la vie des espèces lors de la création de nouveaux sites de production d'énergies renouvelables, surtout en zones naturelles sensibles...)

Le projet « INFRA PEDA »

Le projet « Influence des grandes infrastructures sur l'avifaune de plaine : une approche multi-espèces et multi-échelles » (surnommé « INFRA PEDA » pour infrastructures et pédagogie) est interdisciplinaire. Il s'inscrit dans les différents enseignements du cycle 3 (du CM1 à la 6ème), notamment en géographie et en sciences et technologie.

Il est construit en une séquence composée de 5 séances d'animation menées par le GODS et de 5 séances en classe menées par l'enseignant, pour une meilleure cohérence et implication du projet par les élèves. Un « Carnet de suivi scientifique », complété au fur et à mesure par chaque élève, constituera la mémoire des connaissances acquises tout au long du projet.

Ce projet a pour objectifs principaux :

- d'initier les élèves à la démarche scientifique ;
- de comprendre l'intérêt écologique de la plaine céréalière, au-delà de son rôle de production ;
- d'appréhender les besoins vitaux et les exigences en termes de déplacement de l'avifaune des plaines ;
- de mettre en évidence par les élèves les impacts des infrastructures sur les oiseaux de plaine ;
- de rendre les élèves acteurs et actrices de leurs découvertes.

En s'appuyant sur des outils pédagogiques spécifiques, les enfants formulent des hypothèses sur l'impact des infrastructures sur les oiseaux de plaine à l'aide notamment d'une maquette en 3D.

Les trois espèces protégées d'intérêt étudiées sont l'Outarde canepetière, le Busard cendré et l'Édicnème criard.

L'observation des déplacements d'oiseaux équipés de GPS sur des cartes en 2 et 3D leur permettent de mieux comprendre et visualiser le cycle de vie des oiseaux.

Ils imaginent ensuite des protocoles de suivis et des aménagements pour permettre de concilier biodiversité et infrastructures.

« La rencontre entre SÉOLIS et le GODS s'est faite en septembre 2021, lors de la remise des prix du Challenge de la mobilité dont les deux organisations étaient lauréates. C'est à cette occasion que j'ai pu échanger avec Catherine Cousinard sur nos projets respectifs et émis le souhait d'établir un partenariat. Il s'est concrétisé autour d'un projet pédagogique unique, créé et développé par le GODS pour 8 écoles du cycle 3 en Deux-Sèvres. L'aide de SÉOLIS va permettre de faire bénéficier quatre nouvelles écoles de l'accompagnement de nos animateurs et de nos bénévoles en 2022 » rappelle François Teyssié, Directeur du GODS

« SÉOLIS et le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, bien qu'œuvrant dans des contextes différents, partagent un certain nombre de valeurs que l'on peut retrouver notamment au niveau de leurs engagements respectifs dans des démarches de responsabilité sociétale des organisations. Il était donc assez naturel que notre association, toujours à la recherche de partenariats et de nouvelles ressources, se rapproche d'un acteur majeur du département dans le domaine de la production et de la fourniture d'énergies vertes. Je souhaite que la présente convention soit l'amorce d'un partenariat durable et fécond dans le cadre duquel le GODS pourra mettre ses compétences au service des projets environnementaux de l'entreprise » ajoutait Jean Worms, Président du GODS.

« Nous souhaitons renforcer notre engagement en faveur de la protection de l'environnement et contribuer concrètement à la préservation de la biodiversité en nous associant à ce projet d'intérêt général. Il éduque nos jeunes générations à l'équilibre essentiel à respecter entre l'homme, le développement du territoire et la nature. Ce faisant, il éveille l'intérêt scientifique et favorise une prise de conscience environnementale nécessaire pour construire les solutions énergétiques d'avenir tout en protégeant les oiseaux et leurs modes de vie. Cette initiative de proximité permet d'éclairer un sujet sous différents aspects et de montrer l'importance de maîtriser nos impacts en milieux naturels. Nous nous réjouissons de ce partenariat avec une des associations majeures du département agissant en faveur de la protection des oiseaux ! » concluait Catherine Cousinard, Directrice Générale Groupe SÉOLIS

À PROPOS DU GODS : Le Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres (GODS) agit depuis plus de 40 ans pour l'étude et la protection des oiseaux sauvages et de leurs milieux dans le département des Deux-Sèvres. Un des axes prioritaires de l'association est de développer des actions d'éducation à l'environnement.

www.ornitho79.org

À PROPOS DE SÉOLIS : Entreprise Locale de Distribution (ELD) créée par le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS), fournisseur historique d'énergies, SÉOLIS est un acteur majeur de l'Énergie en Deux-Sèvres.

Afin de couvrir toute la chaîne de valeur de l'énergie, SÉOLIS a créé Séolis PROD pour la production d'énergies renouvelables, SÉLIA pour la commercialisation de l'énergie sur le marché libre et Séolis Mobilités pour la mobilité durable.

Doté d'un capital social de 72.116.000 €, SÉOLIS est l'une des plus importantes ELD françaises.

Le Groupe gère plus de 160.000 contrats de fourniture, réalise plus de 300 millions d'euros de chiffres d'affaires et compte 400 salariés (chiffres au 31/12/2021).

Le Groupe est certifié QSE (qualité/sécurité/environnement).